



# MAIRIE DE SAINTE-LIZAIGNE

## BREVES INFOS MUNICIPALES

### Septembre/Octobre 2022

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE :**

Passage à la nomenclature M 57 : Le Conseil municipal décide de faire passer à compter de 2023 le budget à la nomenclature M 57 qui remplacera la M 14. Cela se traduira par un plan comptable abrégé et des règles budgétaires assouplies pour les communes de moins de 3500 habitants.

Désignation d'un délégué aux espaces de mémoire : L'assemblée désigne Pascal ROGER comme Conseiller délégué aux espaces de mémoire (cimetière, Monument aux Morts et de la Paix). Son travail sera principalement centré sur l'aménagement et l'entretien du cimetière. Il intégrera la Commission Fleurissement qui deviendra « Commission Fleurissement, Espaces verts, Biodiversité et Espaces de mémoire ». Elle sera désormais composée d'élus et de personnes qualifiées extérieures au Conseil.

Décisions Modificatives : Le Conseil entérine la DM 2 du budget général d'un montant de 55 000 €. Cet équilibre permet d'intégrer les frais relatifs à l'achat de la boulangerie et à celui de végétaux. Une DM 1 sur le budget assainissement est également prise pour un montant de 800 €.

Demandes d'aides : Comme chaque année, il autorise le Maire à demander toutes aides et subventions pour les futurs travaux et investissements prévus pour 2023.

Mise à disposition de la vigne-mère : La vigne-mère des Monts se devant d'être mise à disposition ou affermée au 1<sup>er</sup> avril 2023, le Conseil analysera la candidature des vignerons professionnels intéressés.

Déclassement d'une section de la RD 34 : Suite à la fermeture du passage à niveau de Bréviandes, le Conseil départemental demande à la commune de déclasser la section de la RD 34 qui n'assure plus qu'un trafic local pour l'intégrer dans la voirie communale. Le Conseil municipal conditionne cependant cette intégration à la remise en état de la section transférée et à la demande de ralentisseurs, du fait de l'augmentation de la vitesse générée par ce nouveau profil de route.

Ancienne boulangerie Bourderieux : Le Conseil décide que l'achat du bâtiment sera maintenu (40 000 € hors frais d'études et de notaire) mais, après analyse du sondage proposé à la population, il décide également de ne pas réhabiliter pour le moment ce commerce, le montant total de l'opération étant chiffré à environ 500 000 €. Le local pourra être mis à la disposition d'un éventuel porteur de projet après étude du dossier par le Conseil municipal.

#### **COMPTE-RENDU DU SONDAGE BOULANGERIE :**

Sur les 574 exemplaires du « Brèves Infos municipales » distribués, 193 nous sont revenus, soit 33,6%. Les réponses favorables à une réouverture sont très majoritaires (163) contre 30 réponses défavorables.

S'il est suggéré tout type de commerce ou service pouvant être ouvert à la place de la boulangerie (café, restaurant, coiffeur, esthéticienne, boucherie-charcuterie, pharmacie, pizzeria, supérette, distributeur de billets, etc.), beaucoup subordonnent toutefois leur éventuel achat de pain à sa qualité. C'est en effet la remarque qui revient le plus souvent (21 fois) : oui, si le pain est bon. »



Parmi les réticences à une réouverture, il est souligné l'important investissement financier que la commune devra consentir pour réaliser la réhabilitation de la boulangerie sans l'assurance de sa réussite. Mais aussi la crainte que ce commerce ne vienne concurrencer et fragiliser l'activité du nouveau café multiservice que la commune vient de mettre en place.

### **OUVERTURE DU MULTISERVICE « L'ATELIER » :**

Le multiservice « l'Atelier » va ouvrir ses portes très prochainement. Tous les habitants de Sainte-Lizaigne sont donc conviés à une réunion publique le **jeudi 6 octobre à 19h00** pour découvrir ces nouveaux locaux. Rendez-vous 8bis Place Jean-Jamet pour une présentation du projet, une visite en avant-première des lieux et un pot de l'amitié offert par la commune. Dès le lendemain, **7 octobre**, le nouvel «Atelier» vous ouvrira ses portes pour la partie bar, épicerie et dépôt de pain.

### **TRAVAUX DE VOIRIE :**

Comme prévu, les travaux de voirie budgétés sur l'année se feront à l'automne. Ils concerneront le parking devant l'ancienne Poste, place Jean-Jamet, le bas des Monts et la pose d'une balançoire, place du Péliou. Les travaux de préparation commenceront le **10 octobre** pendant une semaine puis les parties de gravillonnage et d'enrobés vers le **24 octobre**. D'autres devis ont été plus récemment demandés mais nous ne les avons pas encore reçus. Il faut dire que, du fait de l'augmentation constante des prix, il est difficile pour une entreprise de garantir le montant de ses prestations, même à court terme.

### **SALON/RENCONTRE DES CEPAGES RARES :**

La 3<sup>ème</sup> édition du Salon/Rencontre des cépages rares aura lieu le **samedi 22 octobre toute la journée** à la MTL et à l'église romane.

A 9h00 : Accueil, petit-déjeuner et conférences : « à quoi ressemblaient nos vignes autrefois ? » et « commercialiser des cépages rares aujourd'hui ».

10h30 : Présentation et dégustation de 3 cépages rares : le genouillet, le négret de Banhars et le Fer Servadou (région d'Agen).

12h30 : Buffet froid.

14h00/19h00 : Marché animé à l'église romane (flyer joint).

19h30 : Dîner de gala à la MTL.

Renseignements et réservations en mairie (02 54 04 00 16).

### **INCIVILITES :**

Beaucoup trop de plaintes remontent au secrétariat de mairie :

**Les aboiements intempestifs de chiens** : vous êtes responsables des nuisances qu'ils provoquent, de même que de l'agressivité de vos animaux sur le domaine public.

**Les haies privées** : celles qui donnent sur la rue sont à la charge de leur propriétaire, pas de la commune.

**Les troubles de bruit, les détritrus jonchant le sol** sont également trop nombreux. Ils concernent certains jeunes gens qui troublent la tranquillité du centre du bourg, principalement. La gendarmerie a été prévenue.

**Les feux de jardins** : rappelons qu'un arrêté préfectoral les interdit et que les fumées qu'ils génèrent peuvent être très dérangeantes pour le voisinage.

Nous sommes faits pour vivre ensemble et nous respecter ; ne l'oublions pas.